

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 27-juil.-2021 Date de révision 27-juil.-2021 Numéro de révision 1.1

précédente

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Mueller-Hinton-F agar (MHF), 20 x Ø 90mm

Numéro (s) de catalogue 63524

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Diagnostic in vitro

Réservé aux utilisateurs professionnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège socialFabricantBio-Rad Laboratories Inc.Bio-Rad

1000 Alfred Nobel Drive 3 boulevard Raymond Poincaré
Hercules, CA 94547 92430 Marnes-la-Coquette

USA France

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

Entité légale / adresse de contact

Bio-Rad

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette

France

Bio-Rad Laboratories N.V

Winninglaan 3 BE-9140 Temse Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

**Service technique** 00 800 00 246723

qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24

heures sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237 CHEMTREC Suisse: 41-435082011

# RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

EGHS / FR Page 1/10

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.3. Autres dangers

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Sans objet

#### 3.2 Mélanges

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée

#### Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59).

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Aucun danger nécessitant des mesures de premier secours spécifiques.

**Inhalation** Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions

allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Rincer abondamment la bouche avec de l'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Aucun(e) connu(e). chimique

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Voir la section 8 pour plus d'informations.

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Pour les secouristes

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à Méthodes de nettoyage

l'élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Nettover les obiets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations identifiées

Mesures de gestion des risques

(RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites Limites d'exposition

d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les

organismes réglementaires locaux

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.

(PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. **Protection respiratoire** 

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide Aspect gel Couleur rouge Odeur Inodore.

Seuil olfactif Aucune information disponible

**Propriété** Valeurs Remarques • Méthode

 $7.4 \pm 0.2$ Aucun(e) connu(e) Ha

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

congélation

Point / intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Point d'éclair Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucun(e) connu(e)

EGHS / FR Page 4/10

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures

Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucune donnée disponible Densité relative Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité Partiellement miscible

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Coefficient de partage Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Viscosité cinématique

Viscosité dynamique 9.2. Autres informations

Point de ramollissement Sans objet Sans objet Masse molaire Sans objet Teneur en COV (%)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges

Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

\_\_\_\_\_

Informations sur le produit

**Inhalation** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition unique** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition répétée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Classification impossible.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Écotoxicité

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

aux réglementations environnementales.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser les récipients vides.

# RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<u>IMDG</u>

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Polluant marinSans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

**14.7. Transport en vrac**Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RID

14.1 Numéro ONU Non réglementé14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

**14.2 Désignation officielle de** Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

<u>IATA</u>

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

#### **Allemagne**

Classe de danger pour le milieu non dangereux pour l'eau (nwg) aquatique (WGK)

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

#### Polluants organiques persistants

Sans objet

#### Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

#### Inventaires internationaux

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

EGHS / FR Page 8/10

#### Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale \* Désignation « Peau »

Méthode de classification         Classification selon le réglement (CE) nº 1272/2008 [CLP]       Méthode utilisée         Toxicité aiguë par voie orale       Méthode de calcul         Toxicité aiguë par voie cutanée       Méthode de calcul         Toxicité aiguë par inhalation - gaz       Méthode de calcul         Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs       Méthode de calcul         Corrosion/irritation cutanée       Méthode de calcul         Lésions oculaires graves/irritation oculaire       Méthode de calcul         Sensibilisation respiratoire       Méthode de calcul         Sensibilisation cutanée       Méthode de calcul         Mutagénicité       Méthode de calcul         Cancérogénicité       Méthode de calcul         Toxicité pour la reproduction       Méthode de calcul         STOT - exposition unique       Méthode de calcul         STOT - exposition répétée       Méthode de calcul         Toxicité aquatique aiguë       Méthode de calcul         Toxicité aquatique chronique       Méthode de calcul         Danger par aspiration       Méthode de calcul         Méthode de calcul       Méthode de calcul		
Toxicité aiguë par voie orale  Toxicité aiguë par voie cutanée  Méthode de calcul  Toxicité aiguë par inhalation - gaz  Méthode de calcul  Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs  Méthode de calcul  Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs  Méthode de calcul  Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard  Méthode de calcul  Corrosion/irritation cutanée  Méthode de calcul  Lésions oculaires graves/irritation oculaire  Méthode de calcul  Sensibilisation respiratoire  Méthode de calcul  Sensibilisation cutanée  Méthode de calcul  Méthode de calcul  Toxicité pour la reproduction  Méthode de calcul  STOT - exposition unique  Méthode de calcul  Toxicité aquatique aiguë  Méthode de calcul  Toxicité aquatique aiguë  Méthode de calcul  Toxicité aquatique chronique  Méthode de calcul  Toxicité aquatique aiguë  Méthode de calcul		
Toxicité aiguë par voie cutanée Méthode de calcul Toxicité aiguë par inhalation - gaz Méthode de calcul Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs Méthode de calcul Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard Méthode de calcul Corrosion/irritation cutanée Méthode de calcul Lésions oculaires graves/irritation oculaire Méthode de calcul Sensibilisation respiratoire Méthode de calcul Sensibilisation cutanée Méthode de calcul Mutagénicité Méthode de calcul Cancérogénicité Méthode de calcul Toxicité pour la reproduction Méthode de calcul STOT - exposition unique Méthode de calcul STOT - exposition répétée Méthode de calcul Toxicité aquatique aiguë Méthode de calcul Toxicité aquatique chronique Méthode de calcul Danger par aspiration Méthode de calcul	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par inhalation - gaz  Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs  Méthode de calcul  Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard  Méthode de calcul  Corrosion/irritation cutanée  Méthode de calcul  Lésions oculaires graves/irritation oculaire  Méthode de calcul  Sensibilisation respiratoire  Méthode de calcul  Sensibilisation cutanée  Méthode de calcul  Mutagénicité  Méthode de calcul  Cancérogénicité  Méthode de calcul  Toxicité pour la reproduction  STOT - exposition unique  Méthode de calcul  STOT - exposition répétée  Méthode de calcul  Toxicité aquatique aiguë  Méthode de calcul  Toxicité aquatique chronique  Méthode de calcul	Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs  Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard  Corrosion/irritation cutanée  Lésions oculaires graves/irritation oculaire  Méthode de calcul  Lésions oculaires graves/irritation oculaire  Méthode de calcul  Sensibilisation respiratoire  Méthode de calcul  Sensibilisation cutanée  Méthode de calcul  Mutagénicité  Méthode de calcul  Cancérogénicité  Méthode de calcul  Toxicité pour la reproduction  Méthode de calcul  STOT - exposition unique  Méthode de calcul  STOT - exposition répétée  Méthode de calcul  Toxicité aquatique aiguë  Méthode de calcul  Toxicité aquatique chronique  Méthode de calcul	Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard Corrosion/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sensibilisation respiratoire Méthode de calcul Sensibilisation cutanée Méthode de calcul Sensibilisation cutanée Méthode de calcul Mutagénicité Méthode de calcul Cancérogénicité Méthode de calcul Toxicité pour la reproduction Méthode de calcul STOT - exposition unique Méthode de calcul STOT - exposition répétée Méthode de calcul Toxicité aquatique aiguë Méthode de calcul Toxicité aquatique chronique Méthode de calcul	Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sensibilisation respiratoire Méthode de calcul Sensibilisation cutanée Méthode de calcul Mutagénicité Méthode de calcul Cancérogénicité Méthode de calcul Toxicité pour la reproduction Méthode de calcul STOT - exposition unique Méthode de calcul STOT - exposition répétée Méthode de calcul Toxicité aquatique aiguë Méthode de calcul Toxicité aquatique chronique Méthode de calcul	Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire  Sensibilisation respiratoire  Méthode de calcul  Sensibilisation cutanée  Méthode de calcul  Mutagénicité  Méthode de calcul  Cancérogénicité  Méthode de calcul  Toxicité pour la reproduction  STOT - exposition unique  STOT - exposition répétée  Méthode de calcul  STOT - exposition répétée  Méthode de calcul  Toxicité aquatique aiguë  Méthode de calcul  Toxicité aquatique chronique  Méthode de calcul	Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire  Sensibilisation cutanée  Méthode de calcul  Mutagénicité  Méthode de calcul  Méthode de calcul  Méthode de calcul  Toxicité pour la reproduction  STOT - exposition unique  STOT - exposition répétée  Méthode de calcul  Toxicité aquatique aiguë  Méthode de calcul  Toxicité aquatique chronique  Méthode de calcul	Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée Méthode de calcul Mutagénicité Méthode de calcul Cancérogénicité Méthode de calcul Toxicité pour la reproduction Méthode de calcul STOT - exposition unique Méthode de calcul STOT - exposition répétée Méthode de calcul Toxicité aquatique aiguë Méthode de calcul Toxicité aquatique chronique Méthode de calcul Danger par aspiration Méthode de calcul	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Mutagénicité  Cancérogénicité  Méthode de calcul  Toxicité pour la reproduction  STOT - exposition unique  STOT - exposition répétée  Méthode de calcul  Toxicité aquatique aiguë  Méthode de calcul  Toxicité aquatique chronique  Méthode de calcul  Danger par aspiration  Méthode de calcul	Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Cancérogénicité  Méthode de calcul  Toxicité pour la reproduction  STOT - exposition unique  STOT - exposition répétée  Méthode de calcul  Toxicité aquatique aiguë  Méthode de calcul  Toxicité aquatique chronique  Méthode de calcul  Danger par aspiration  Méthode de calcul	Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction  STOT - exposition unique  STOT - exposition répétée  Méthode de calcul  Méthode de calcul  Méthode de calcul  Toxicité aquatique aiguë  Toxicité aquatique chronique  Danger par aspiration  Méthode de calcul  Méthode de calcul	Mutagénicité	Méthode de calcul
STOT - exposition unique  STOT - exposition répétée  Méthode de calcul  Méthode de calcul  Toxicité aquatique aiguë  Toxicité aquatique chronique  Danger par aspiration  Méthode de calcul  Méthode de calcul	Cancérogénicité	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée Méthode de calcul Toxicité aquatique aiguë Méthode de calcul Toxicité aquatique chronique Méthode de calcul Danger par aspiration Méthode de calcul	Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë Méthode de calcul Toxicité aquatique chronique Méthode de calcul Danger par aspiration Méthode de calcul	STOT - exposition unique	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique Méthode de calcul Danger par aspiration Méthode de calcul	STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Danger par aspiration Méthode de calcul	Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
	Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Ozone Méthode de calcul	Danger par aspiration	Méthode de calcul
	Ozone	Méthode de calcul

#### Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Classification SGH, Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques des États-Unis)

Organisation mondiale de la santé

Préparée par Laboratoires Bio-Rad, santé et sécurité environnementales

Date de révision 27-juil.-2021

Motif de la révision Changements importants dans toute la fiche signalétique. Examiner toutes les sections

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / FR Page 10/10